



# MINISTÈRE DE LA CULTURE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 23/06/2022

### LA 39<sup>e</sup> ÉDITION DES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE METTRA À L'HONNEUR LE PATRIMOINE DURABLE

Du 16 au 18 septembre 2022, les Journées européennes du patrimoine célébreront le patrimoine durable.

En métropole et dans les territoires d'Outre-Mer, les propriétaires publics et privés de monuments historiques, les associations de sauvegarde et de valorisation du patrimoine, les restaurateurs et conservateurs de biens patrimoniaux, guides conférenciers et architectes répondront présents pour accueillir le public et le sensibiliser aux milliers d'initiatives permettant de concilier valorisation du patrimoine et construction d'un environnement durable.

Le patrimoine a en effet un rôle à jouer pour un avenir plus sobre et écologique. En réinterrogeant les pratiques, les enseignements tirés des traditions, la continuité des savoir-faire, les acteurs du patrimoine (monuments historiques publics et privés, sites archéologiques, musées, services d'archives, détenteurs de pratiques reconnues comme patrimoine culturel immatériel...) agissent dès aujourd'hui pour renforcer la durabilité du patrimoine.

Ainsi, les professionnels du patrimoine privilégient par exemple les restaurations utilisant le réemploi et les matériaux naturels (pierre, bois, terre, etc.), au plus près des exigences environnementales. Le patrimoine contribue également à la redynamisation et au développement économique et touristique des territoires ainsi qu'à la promotion des savoir-faire présents sur tout le territoire ; il constitue en outre une ressource d'emplois locaux non délocalisables. Autant d'enjeux au cœur de ces Journées européennes du patrimoine 2022.

Dès le vendredi 16 septembre, le public scolaire participera à l'opération « Levez les yeux ! » en partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse. Les élèves découvriront ou redécouvriront le patrimoine de leur région en s'éveillant à l'importance de sa protection et de sa valorisation.

*Les Journées européennes du patrimoine sont organisées par le ministère de la Culture. Placées sous le patronage du Conseil de l'Europe et de la Commission européenne, elles reçoivent le concours des propriétaires publics et privés de monuments historiques. Elles bénéficient de l'implication du Centre des monuments nationaux, du réseau des Villes et Pays d'art et d'histoire, de la Fondation du Patrimoine, du réseau des Conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement, et des associations de sauvegarde du patrimoine présentes depuis la toute première édition : les Vieilles Maisons françaises et La Demeure Historique.*

*Elles sont soutenues par Lidl, la Fédération française des véhicules d'époque et la Fondation d'entreprise Renault. Elles bénéficient, cette année encore, d'une large couverture média grâce aux soutiens de France Télévisions, Arte, Gulli, Radio France, Histoire TV, France Médias Monde, Toute l'Histoire, Phenix Channels, 20 minutes, Insert, la RATP, la SNCF, la Ville de Paris et l'Agence pour le Développement Régional du Cinéma. Les Journées européennes du patrimoine s'associent également, pour la 5<sup>e</sup> année, à la Mission Patrimoine et à la Française des Jeux.*

### Contact presse Ministère de la Culture

Délégation à l'information et à la communication  
Tél : 01 40 15 83 31  
Mél : [service-presse@culture.gouv.fr](mailto:service-presse@culture.gouv.fr)  
[www.culture.gouv.fr](http://www.culture.gouv.fr)